



Prendre un enfant par la main

# News

Mars 2021 n° 60

[www.sunchild.be](http://www.sunchild.be)

Cette newsletter a été réalisée avec le soutien de la Fondation Contre le Cancer et de la COCOF

## Sommaire

<b>Édito</b> : Comment Sun Child a fait face à la crise sanitaire	2
<b>Bilan de l'année 2020</b>	3
<b>Associations partenaires</b> :	
Mistral gagnant et Princesse Harte	4-7
<b>Animation</b> : Sparadrap Circus, un an déjà !	8
<b>Défi sportif</b> : Tour d'Europe à vélo	9
<b>Casa legal</b> , la maison médicale du droit	10-12
<b>Agenda</b>	12



### Soutenir l'association

Vous pouvez faire un don déductible fiscalement à partir de 40€.

Vous pouvez devenir mécène en offrant une aide financière structurelle ou en accordant le soutien de votre entreprise lors de nos manifestations.

Vous pouvez également devenir et rejoindre nos volontaires.



Impossible de ne pas revenir sur la crise sanitaire que nous connaissons depuis un an, dans un article sur les réalisations de Sun Child en 2020.

Dans un objectif positif et dynamique, nous nous concentrerons ici essentiellement sur les répercussions de cette crise pour une association comme la nôtre.

Certes lors du 1<sup>er</sup> confinement, nous avons été contraints de suspendre une grande partie des services que nous proposons aux familles fragilisées par la maladie d'un enfant. Présence des bénévoles au côté des enfants, activités récréatives, vacances, tout cela a été suspendu du jour au lendemain car l'accès aux hôpitaux était strictement interdit et nous ne pouvions prendre aucun risque pour nos bénévoles.

Les transports vers l'hôpital Reine Fabiola pour les enfants en cours de traitement de chimiothérapie, suivi de greffe ou en dialyse ne pouvant s'arrêter, Sun Child a choisi de travailler durant cette période avec une compagnie de taxis qui a assuré cette fonction pendant plusieurs mois. Les demandes d'aides financières qui transitaient par les services sociaux des hôpitaux ont, elles, continué à être traitées.

Une fois les premières semaines passées et l'abattement digéré, nos équipes se sont organisées pour maintenir le lien avec les familles afin de continuer à les aider. Certains chauffeurs ont pris régulièrement des nouvelles des enfants qu'ils transportaient habituellement et d'autres se sont mis au travail pour confectionner des masques.

Comme souvent en période de crise, le système D a fonctionné à merveille : échanges de tissus, d'élastiques, de patrons pour produire plusieurs centaines de masques. Et lorsque cela a été possible, les masques ont été distribués aux familles par les bénévoles.

Dès l'été, nous avons cherché des solutions pour équiper de parois vitrées les voitures des chauffeurs qui

souhaitaient reprendre du service et les transports d'enfants malades ont pu progressivement recommencer.

Côté vacances, afin de ne pas priver les enfants malades d'activités en plein air, nous avons eu l'occasion de collaborer avec le groupe Floréal. C'est ainsi que 53 personnes ont eu l'occasion de passer une semaine à Blankenbergh à la mer ou à La Roche en Ardennes. Inutile de dire que ces quelques jours de vacances ont été vécus par les enfants et leur famille comme un rêve éveillé, une occasion de prendre un bon bol d'oxygène et de sortir de chez eux. Un « chez eux » souvent en très mauvais état quand il n'est pas complètement insalubre, et qu'ils partagent souvent à plusieurs.

Certes cette année 2020 aura été particulièrement éprouvante pour les plus démunis mais elle aura également donné l'occasion à tous de manifester d'une manière ou d'une autre sa générosité. Grâce à la motivation et au dynamisme de nos bénévoles, nous avons terminé l'année sur de très beaux moments. En effet pour la première fois depuis sa création, nous avons été contraints de « réinventer » la fête de St Nicolas. Nos bénévoles se sont transformés le temps d'un week-end en messagers du grand Saint en apportant aux enfants les cadeaux à leur domicile.

Merci à eux pour ces magnifiques moments de partage mais surtout pour avoir permis aux enfants de rêver !

Merci également à tous les donateurs qui nous ont permis de poursuivre au mieux notre mission et de tout mettre en œuvre pour que les enfants malades ne manquent de rien en ces temps difficiles.

Françoise Knott  
Pour le Comité opérationnel

## Malgré la crise sanitaire, Sun Child a accompagné 146 familles en 2020

Soutien financier accordé à **53 enfants**, soit un budget de 134.111 €



Transport de **35 enfants** gravement malades

**53 personnes** (dont **27 enfants**) sont parties en vacances grâce à Sun Child



Grâce à l'intervention de nos bénévoles, **181 enfants** ont reçu un cadeau lors de la St Nicolas.





Dans le numéro du mois de décembre 2020, nous avons interviewé Delphine Heenen, fondatrice de l'asbl KickCancer à l'origine de la création de la plateforme [childrencancer.be](http://childrencancer.be).

Aujourd'hui nous vous proposons de mettre en lumière deux associations qui, comme Sun Child, font partie de [Childrencancer.be](http://Childrencancer.be).

## Mistral gagnant, Faire avancer leur rêve, faire reculer la maladie

Mistral gagnant réalise le rêve d'enfants gravement malades âgés de 4 à 17 ans. L'association existe depuis 1992 et a déjà réalisé environ 920 rêves. Ces derniers sont très variés. Certains enfants rêvent d'aller à Disneyland, d'autres veulent rencontrer une star tandis que d'autres encore veulent redécorer leur chambre ou bénéficier d'un vélo adapté, nager avec les dauphins (en liberté)... L'objectif est de leur redonner du courage et de l'espoir dans leur combat contre la maladie, mais aussi voir leurs yeux briller.

**Comment fonctionne votre association ? Grâce au bénévolat ou avez-vous du personnel rémunéré ?**

Nous sommes organisés en antennes (Bruxelles/Flandre ; Liège/Namur ; Luxembourg ; Hainaut/Brabant wallon) et actifs principalement en Wallonie et à Bruxelles mais nous pouvons également prendre en charge des demandes de Flandre si elles nous sont transmises.

Notre association est 100% bénévole. Cela signifie que personne n'est rémunéré et que chacun consacre une partie de son temps libre à Mistral gagnant. Nous nous réunissons une fois par mois afin de faire le point sur les différents projets.

Nous avons actuellement une vingtaine de membres dont 13 réellement actifs dans la réalisation de rêves. Sans eux, rien ne serait possible et j'en profite pour les remercier au passage.

L'ensemble des dons sont donc intégralement dédiés à la réalisation de rêves ainsi qu'à nos frais de fonctionnement (ligne téléphonique, réalisation de supports promotionnels, etc.)

**Comment vos services sont-ils financés ? Subsidés publics ? Dons privés ? Mécénat ? Autre ?**

Les rêves ont un coût parfois très élevé (je pense par exemple à l'organisation d'un voyage au Japon, la décoration -meubles compris- d'une chambre, l'achat de matériel informatique, ...) Sans dons, qu'ils émanent d'entreprises ou de particuliers, nous ne pourrions continuer à fonctionner.

Chaque montant compte. J'aime dire que ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières.

Des particuliers nous font des dons, organisent des caquottes facebook ou un événement à notre profit, des

entreprises également. D'autres associations aussi, telles que la Course pour la Vie (<https://www.lacoursepourlavie.com/>), nous reversent une partie de leurs bénéfices.

Des défis sportifs sont aussi organisés, je pense notamment au Mistral Marathon, fidèle soutien, ou encore à Célie qui, cet été, a parcouru les routes belges avec une brouette chargée à bloc et nous a rapporté plus de 20 000 euros. Une magnifique surprise à laquelle nous ne nous attendions pas.

Nous créons parfois nous-mêmes des événements, comme par exemple, le blind-test organisé chaque année (en temps normal...) à Huy par deux de nos membres hyper motivés, Marie et Yves.

**Quel est votre public cible ? Venez-vous en aide exclusivement aux enfants atteints de cancer ou aux enfants atteints d'autres pathologie également ?**

**Vous vous adressez aux enfants malades quelle que soit la situation de leur famille ?**

Nous venons en aide à tous les enfants malades atteints d'une maladie grave, âgés de 4 à 17 ans, à l'exception des enfants autistes car nous ne estimons pas aptes à les encadrer. Nous n'émettons aucun autre critère, mais si un enfant a déjà eu la possibilité de réaliser son rêve auprès d'une autre association, il est bien évident que nous n'interviendrons plus afin de laisser une chance à un autre enfant.

**Comment entrez-vous en contact avec les enfants et leurs familles ?**

Parfois, il s'agit des assistants sociaux d'hôpitaux qui nous envoient les coordonnées d'enfants qui souhaitent réaliser un rêve. Parfois, ce sont les parents qui entrent en contact directement avec nous.

Pour l'instant, nous recevons peu de demandes. J'en profite donc pour préciser que, même en cette période de Covid19, nous continuons à réaliser des rêves. Bien entendu, tous ceux qui concernent des voyages sont en stand-by pour le moment. Mais pour le reste, nous pouvons intervenir.

Traditionnellement, nous rencontrons l'enfant et ses parents à son domicile mais nous nous adaptons et mettons en place des rencontres via Facetime ou Skype, en vidéo. L'essentiel est que l'enfant puisse nous exprimer son rêve et que l'on puisse se mettre au travail pour l'aider à le réaliser.

**Quels sont les principaux défis/difficultés auxquels vous devez faire face ?**

Notre principal défi à l'heure actuelle est donc, paradoxalement, de recevoir des demandes d'enfants qui souhaitent réaliser un rêve. Dans certaines régions, de nouvelles demandes arrivent régulièrement ; dans d'autres, comme à Bruxelles ou le Brabant wallon par exemple, ces demandes sont moins nombreuses. Je pense que les gens se tournent peut-être plus facilement vers des associations plus connues, ou simplement n'osent pas faire appel à nous. A ces dernières personnes, je dirais simple-

ment : osez, nous sommes là pour ça !

La recherche de financement est également un défi de tous les jours, qui connaît des hauts et des bas, selon la période.

**Votre association fait partie de la plateforme [Childrencancer.be](http://Childrencancer.be). Pourquoi ? Qu'est-ce que cela vous apporte ?**

Je trouve l'objectif de [Childrencancer.be](http://Childrencancer.be) magnifique. Cela permet, du moins nous l'espérons, aux parents d'un enfant malheureusement touché par le cancer, d'avoir une vue sur une série d'associations qui pourraient leur venir en aide, tant du point de vue médical, financier, que récréatif. Cela n'existait pas auparavant et j'espère que cette plateforme leur apporte plus de clarté. De cette manière, peut-être pourront-ils faire appel à une association à laquelle ils n'auraient pas pensé. Du côté de Mistral gagnant, elle nous permet également de partager nos expériences avec d'autres asbl et d'établir des collaborations utiles.

Julie Debrackeler  
Présidente du Conseil d'administration

## Déjà 920 rêves réalisés



Timéo prend des cours d'équitation



Nathan à Disney



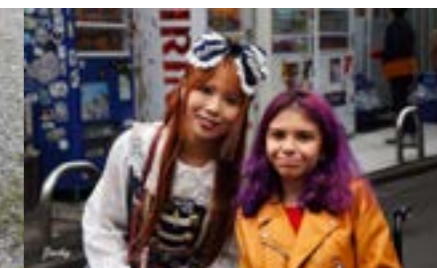
Lucas rencontre Spiderman



Crispin rencontre Vincent Kompany



Pablo et son vélo adapté



Kendra à la découverte du Japon



Rue Hobbema 67 – 1000 Bruxelles  
02 63 63 07

[info@mistralgagnant.be](mailto:info@mistralgagnant.be)  
[www.mistralgagnant.be](http://www.mistralgagnant.be)





## Princesse Harte

**Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots les objectifs de votre association, ses différentes activités ?**

L'asbl Princesse Harte offre des « coffrets de réconfort » colorés aux enfants et jeunes atteints de cancer pour rendre le séjour à l'hôpital plus « supportable ». Nos paniers de Princesse ou de Chevalier\* leur apportent de la couleur, de la lumière et du réconfort dans un environnement hospitalier parfois anxiogène.

Harte, la fille de Johan et Elke (les fondateurs de l'asbl), est tombée malade à l'âge de 5 ans. Elle a eu un cancer et a passé 4 semaines à l'hôpital. Les jeux, la musique et les histoires ont rendu son séjour moins pénible. C'est de cette expérience qu'est née en 2013 l'idée de créer l'ASBL.

Nous sommes présents dans les hôpitaux universitaires néerlandophones depuis quelques années, mais notre but est de nous étendre dans les hôpitaux francophones.

**Comment fonctionne votre association ?**

Johan, le père de Harte, et moi-même travaillons tous les deux à mi-temps pour Princesse Harte. Mais c'est grâce à l'aide de nos bénévoles que nous pouvons organiser des événements pour collecter les fonds nécessaires à la réalisation des « coffrets de réconfort » et pour cela nous travaillons en collaboration avec l'atelier protégé « Kunnig ».

**Comment vos services sont-ils financés ?**

Au début, les financements venaient principalement de la « Warmste Week » organisée par la VRT, l'équivalent de VivaForLife. Aujourd'hui ce sont essentiellement des dons privés qui nous permettent de financer les paniers

de Princesse ou de Chevalier.

En décembre 2020, nous avons créé le Fonds des Amis de Princesse Harte, au sein de la Fondation Roi Baudouin. Grâce à la création de ce Fonds, les personnes qui souhaitent soutenir les activités de notre ASBL reçoivent désormais une attestation fiscale pour leurs dons.

**Quel est votre public cible ? Venez-vous en aide exclusivement aux enfants atteints de cancer ou aux enfants atteints d'autres pathologies également ?**

**Vous vous adressez aux enfants malades quelle que soit la situation de leur famille ?**

Nous nous adressons aux enfants atteints de cancer mais nous ne faisons pas de distinction sur base de l'âge ou la situation familiale de l'enfant. Nous nous adressons sans distinction à tous les enfants atteints de cancer.

**Comment entrez-vous en contact avec les enfants et leurs familles ?**

Nous avons des accords avec les services d'oncologie pédiatrique des hôpitaux universitaires en Flandre (Anvers, Jette, Gand et Louvain), avec l'HUDERF, les Cliniques Universitaires Saint-Luc et la Clinique CHC MontLégia. Ce sont eux qui nous transmettent les commandes des paniers.

Mais il est également possible pour une école, la famille du patient ou toute personne qui le souhaite de nous contacter via les réseaux sociaux ou le site web et de nous faire la demande.

**Quels sont les principaux défis/difficultés auxquels vous devez faire face ?**

Nous voulons continuer à promouvoir l'association dans toute la Belgique, y compris en dehors de notre zone d'origine Malines, afin d'atteindre le plus grand nombre d'enfants possible.

La recherche de financement reste un défi. À cause du Covid19, de nombreuses initiatives ont été annulées et nous manquons cruellement de ressources. Nous devons inciter le maximum de personnes à organiser des événements pour soutenir l'association.

**Votre association fait partie de la plateforme ChildrenCancer.be. Pourquoi ?**

Il est important que les parents d'enfants atteints de cancer puissent consulter un site web où ils peuvent trouver des informations sur les organisations qui travaillent dans le domaine de l'oncologie pédiatrique. Cette collaboration rend les choses plus claires et plus simples pour les parents qui sont le plus souvent perdus à l'annonce du diagnostic de leur enfant. Le fait que ChildrenCancer soit bilingue et que la plateforme regroupe les associations en Flandre, à Bruxelles et en Wallonie est également un grand avantage !

**Qu'est-ce que cela vous apporte ?**

C'est la possibilité de travailler avec d'autres asbl qui nous intéressent particulièrement. Nous pouvons désormais partager notre expérience ou notre expertise avec d'autres organisations afin d'apprendre les uns des autres et nous soutenir mutuellement.

**Comment voyez-vous l'avenir de votre association et de la plateforme ?**

Nous souhaitons avant tout faire connaître Princesse Harte en Wallonie et à Bruxelles et peut-être qu'un jour nous pourrions offrir les paniers de Princesse ou de Chevalier aux enfants qui souffrent d'autres maladies graves.

\*Les paniers sont gratuits et sont distribués aux enfants soignés en Oncologie pédiatrique. Leur composition varie en fonction de l'âge et du sexe de l'enfant (pyjama coloré, couverture polaire, coussin chauffant, poupée, bonnet, sac en bandoulière, fanions à colorier ...)

**Princesse Harte VZW :**

info@princesseharte.be  
(Bart) 0470 44 63 14

Keizerstraat 19 – 2800 Malines

FACEBOOK : @PrincesseHarte

INSTAGRAM : @princesseharte





# Sparadrap Circus, un an déjà !



**De Kade,**  
Missiehuislei, 46  
2920 Kalmthout  
Tél. 03 620 17 60

**L**e dimanche 8 mars 2020, l'équipe du Sparadrap Circus s'est déplacée à « De Kade\* » situé dans l'environnement verdoyant de Kalmthout, pour une représentation d'environ une heure, devant une vingtaine de jeunes à limitations multiples.

Elle y a reçu un accueil chaleureux, vu de magnifiques sourires et un bel enthousiasme, et, à la fin du spectacle, chaque membre du Sparadrap Circus s'est vu offrir une tasse de café et une splendide bougie colorée en guise de remerciement.

La journée de la femme et du bénévolat fut ainsi une parfaite réussite.



Annick Hopchet

« Chers amis du Sparadrap Circus, une fois de plus vous avez bien voulu donner une représentation au Kade à Kalmthout, chez Deborah et bien d'autres handicapés. Cela nous touche profondément. Nous tenons à vous remercier pour ce superbe spectacle ainsi que pour votre générosité à tous les niveaux. Ce moment d'évasion procuré à ces jeunes n'a été que de la joie, des rires et du bonheur ! C'est pour cette raison que nous vous disons Merci Merci Merci. »

\*De Kade est un centre d'accueil pour personnes (enfant, jeune ou adulte) avec un retard de développement ou un handicap.

# Tour d'Europe à vélo



**Je vais faire un tour d'Europe à vélo afin de récolter des fonds pour deux associations : l'asbl Sun Child et Sea Shepherd.**

**A**yant des courses et challenges déjà programmés en juin dans les Vosges et les Alpes, j'ai prévu de partir fin mai afin de pouvoir les intégrer dans mon itinéraire. Je partirai de Virton direction les Vosges, la Suisse, les Alpes puis le sud de la France en passant par l'Italie. Puis ce sera direction le sud de l'Espagne et du Portugal pour finalement remonter jusqu'en Norvège, en Suède et en Finlande.

De San Remo à Oslo, j'ai choisi un parcours en bord de mer afin de soutenir l'ONG Sea Shepherd qui milite pour la protection des mers et des océans. Je terminerai mon périple par les pays de l'Est en passant par la République Tchèque et l'Allemagne pour rentrer en Belgique mais il est possible que je rallonge ce parcours, suivant mon état de fatigue, la météo et l'évolution du covid.

**Comment vous est venu l'idée de ce projet ? Et qu'est ce qui a motivé votre décision ?**

Etant un passionné de cyclisme, j'ai fait un tour de France l'année passée. Après 750km en 5 jours, j'étais déjà dans les Alpes où j'ai pris conscience qu'on peut vite être très loin. J'ai toujours voulu travailler pour Sea Shepherd. C'est une association que je suis depuis longtemps et comme j'adore rouler à vélo, voyager, voir du pays et aider les animaux et les gens, j'ai imaginé ce projet qui combine mes deux passions.

**Pourquoi associer l'asbl Sun Child à votre projet ?**

J'ai choisi d'associer l'asbl Sun Child à ce projet car à l'âge de 3 ans, j'ai été hospitalisé pour une méningite. Je comprends donc ce que vivent les enfants malades. Je suis de tout cœur avec eux et souhaite par mon engagement œuvrer à améliorer leur bien-être.

**Quel est l'impact que vous attendez de ce projet ? Pour vous ? Pour le grand public ?**

Je cherche avant tout à, prendre du plaisir, voir du paysage et faire des rencontres intéressantes. Ensuite j'aimerais me faire connaître dans le milieu du sport. En effet, mon métier consiste à aider les gens à se remettre en forme et évoluer sportivement. Enfin je souhaite sensibiliser le public à ces deux thématiques qui me tiennent à cœur, l'aide aux enfants malades et la sauvegarde des océans.

**Comment vous préparez-vous à relever ce défi ?**

Mentalement, je suis prêt, je me suis fixé un objectif et je vais y arriver. Niveau organisation, je vais effectuer des sorties avec des sportifs connus avant le départ, afin d'être préparé au maximum pour le jour J.. Mon itinéraire est bouclé, je sais exactement où je serai chaque jour, sauf

accident ou imprévu quelconque.

**Avez-vous prévu une préparation physique particulière ?**

Depuis décembre, je m'entraîne énormément sur de longues distances à vélo. Je fais également de la course à pied pour développer mon endurance. La nutrition est également très importante avant, pendant et après les efforts.

**Serez-vous accompagné durant ce périple ? Combien de temps avez-vous prévu de partir ?**

Je serai normalement accompagné d'une photographe, ce qui me permettra de voyager plus légèrement puisque mon équipement sera acheminé en voiture. J'ai un itinéraire de base mais je ne suis pas contre le fait de le modifier durant le trajet. Donc en fonction des changements en cours de route, je pense être parti entre 4 et 6 mois.

**Comment nous, association mais également grand public, pouvons-nous vous aider à relever ce défi et à atteindre votre objectif ?**

Tout simplement en parlant de moi autour de vous, en m'envoyant des messages amicaux sur les réseaux sociaux, et en faisant un don pour les deux associations que je soutiens. Je tiens déjà à remercier tous ceux qui m'ont aidé à mettre en place ce projet.

instagram : punchedvitality  
Facebook : punched sagon





## Création d'une cellule sociale

Les services sociaux des hôpitaux étant débordés et ne pouvant approfondir les situations sociales et familiales des enfants pour lesquels l'aide de Sun Child est demandée, la création d'une cellule sociale au sein de l'asbl est apparue comme une évidence. Celle-ci dirigée par Monique Maréchal a vu le jour il y a environ 10 mois avec comme objectif principal une analyse globale des besoins des familles.

Dans le numéro du mois de décembre 2021 de cette newsletter, nous reviendrons plus en détails sur les différents aspects de sa mission.



Monique Maréchal, Conseillère sociale

« Dans le cadre de mes enquêtes sociales, je me suis rendu compte que les besoins des familles dépassaient souvent l'aide apportée par Sun Child et notamment sur le plan juridique. Si au départ, ces familles étaient le plus souvent orientées vers des asbl qui pouvaient leur prodiguer les premiers conseils, fort appréciés bien évidemment ; en aucun cas, celles-ci ne leur apportaient une aide juridique globale et notamment une défense en justice.

Casa legal, dont nous avons découvert l'existence il y a peu, pallie ce manque de prise en charge globale tant sur le plan juridique que social. C'est pourquoi nous avons décidé de rencontrer les avocates de cette association et d'établir une collaboration avec elles.



## Casa legal, la maison médicale du droit

**Quatre jeunes avocates bruxelloises créent la première ASBL d'avocats en Belgique. En proposant une prise en charge globale de la personne, elles réinventent la manière d'exercer leur profession.**

**K**atias Melis, Margarita Hernandez-Dispau, Noémie Segers et Clémentine Ebert ont récemment fait bouger quelques lignes dans le domaine du droit. Les quatre trentenaires se devaient d'innover pour ne pas quitter la robe. « Nombreux, mais surtout nombreuses sont celles qui, exténuées, arrêtent le métier d'avocat dans les dix premières années d'exercice », entame Clémentine Ebert. Comme ses trois consœurs, elle exerce principalement en tant qu'avocate pro deo, dans le cadre de l'aide juridique apportée à ceux qui ont peu de moyens. Un secteur peu rémunérateur qui exige pourtant de déployer une énergie considérable. « Je n'aurais pas pu continuer à ce rythme-là », concède Noémie Segers. « Être avocate dans l'accompagnement des personnes en droit des étrangers et de la famille demande beaucoup d'engagement. » Le tout en tant qu'indépendantes au sein d'un cabinet. Les jeunes femmes ne se sentaient plus la force de le faire seules, accablées par la charge de travail.

Pourquoi dès lors, ne pas faire ensemble ce qu'il est compliqué de mener seul? Le quatuor commence par mettre en commun sa force de réflexion et son désir de changement d'une « profession qui bouge... mais pas aussi vite

que le reste de la société ». Elles souhaitent inscrire leurs pratiques dans le secteur de l'économie sociale. Mais la profession est régie par un code strict de déontologie, posant en son temps certaines difficultés à l'avènement de Casa legal.

Les avocates défendent la forme de l'association sans but lucratif (ASBL), qu'elles estiment être la plus « pertinente et sensée ». Mises au parfum par le bâtonnier du Barreau de Bruxelles, elles s'engouffrent alors dans une brèche ouverte par une réforme du code des sociétés. L'ASBL peut être constituée. Mais le statut de salarié de cette ASBL – et donc le fait de dépendre d'un employeur et d'un CA- qu'elles souhaitent obtenir se heurte à une autre pierre déontologique, « l'épineuse question de l'indépendance, l'une des valeurs premières de l'avocat », raconte Noémie Segers. Là encore, il a fallu convaincre. « Convaincre que l'indépendance financière se distingue de l'indépendance intellectuelle qui elle, reste intacte. » S'il « existe certainement des voix dissidentes, les bâtonniers successifs du barreau de Bruxelles ont accueilli l'initiative de manière enthousiaste », relate Clémentine Ebert. Jusqu'à valider la démarche.



### « Décloisonner, c'est le cœur de Casa legal »

Quand elles parlent de leur modèle, la comparaison la plus imagée est celle des maisons médicales, fondées - déjà - dans les années 1970. « Casa legal, c'est une maison sociojuridique à laquelle on ajoute la dimension de la défense des personnes, au-delà du conseil qu'elles peuvent obtenir dans un planning familial ». Une maison « juridique et psychosociale », voilà qui résumerait l'objet de la structure créée en mai 2019 par les quatre avocates bruxelloises, au terme d'un suivi auprès de Coopcity.

On entre donc à Casa legal par la porte juridique. Mais, son seuil franchi, elle donne accès à une prise en charge que ses conceptrices souhaitent « holistique ». « Les personnes qui nous consultent ont souvent, outre les besoins juridiques, des besoins d'ordre psychosocial. Ce sont des personnes polytraumatisées, dans des situations hypervulnérables, avec des parcours d'exil traumatisants, confrontées à des violences intrafamiliales... », détaille Clémentine Ebert. Or, malgré leur sensibilité pour l'humain, « nos compétences sont limitées à celle du droit », complète Margarita Hernandez-Dispau. « Nous nous sentions souvent démunies face aux besoins bien plus larges de ces personnes. »

« L'avocat est aussi une porte d'entrée vers le secteur associatif et la prise en charge psychosociale », concède Noémie Segers. « Mais assurer ce rôle demande du temps et une connaissance du tissu associatif bruxellois ». La solution – et l'innovation – proposée par Casa Legal, a dès lors été d'installer, dans un seul et même lieu, un service de prise en charge juridique et psychosociale. Une matinée par semaine, deux assistants sociaux détachés par Caritas International (via le service social Brabantia) prennent en charge les bénéficiaires de Casa legal. « On doit malheureusement sélectionner ceux qui peuvent en bénéficier », regrette Mme Ebert, qui espère toutefois pouvoir, à terme, engager des assistants sociaux salariés de Casa legal.

La réflexion est par ailleurs entamée sur la pertinence et la faisabilité d'y intégrer un psychologue. Encore une fois, les besoins se font ressentir, mais les questions demeurent: « Le travail thérapeutique a-t-il sa place à côté de l'accompagnement juridique? De quel accompagnement parle-t-on? Comment travailler ensemble sans mettre à mal le secret professionnel? », interroge Mar-

garita Hernandez-Dispau. « Collaborer et decloisonner, c'est le cœur du Casa legal », résume-t-elle. Avec cet atout considérable: « La prise en charge des personnes dans toutes leurs dimensions nous permet de mieux avancer au niveau juridique. »

De la même manière qu'elles proposent une prise en charge juridique et psychosociale, c'est dans plusieurs matières du droit qu'elles entendent assurer le suivi de la personne. S'il se limite actuellement au droit de la famille et des étrangers, les avocates de Casa legal souhaitent élargir la prise en charge aux matières pénales et de la jeunesse.

### Quatre oreilles pour écouter l'horreur

La manière de travailler du quatuor a aussi de quoi (d)étonner: les avocates travaillent systématiquement en binôme (et s'adressent d'ailleurs ensemble aux tribunaux voire plaident en duo), constitués en fonction du dossier et de l'expertise de chacune, réunissant au besoin les pôles « famille » et « étranger ».

L'une est l'avocate de référence, l'autre la soutient. Dans les faits, elles s'accordent sur la stratégie à mettre en place. « On a souvent affaire à des dossiers compliqués. Être à deux nous permet d'oser davantage », motive Mme Segers. Les réunions d'équipe hebdomadaires permettent de parler de cas problématiques, poser des questions et valider des solutions.

Le bénéficiaire, lui, « a l'assurance de pouvoir toujours s'appuyer sur au moins une personne connue au sein de la structure », ajoute Katia Melis. « Cette intelligence collective sert la personne » puisque, riches de leurs compétences complémentaires, les avocates sont en mesure de lui assurer une prise en charge globale, sans devoir la renvoyer vers leurs confrères ou consœurs qui prendraient en charge une partie de la défense. Illustration: « Une femme victime de violence devait faire renouveler son titre de séjour. Elle se situait à la frontière du droit des étrangers, du droit pénal et de la famille. Elle avait trois avocats différents dans trois cabinets différents et qui ne parlaient pas entre eux! ». Une situation que Clémentine Ebert juge « absurde ».

À ceux qui opposent à cette manière de faire l'argument de la confidentialité entre l'avocat et son client, Katia Melis avance celui de la transparence envers celui-ci. « Nous

avons toujours son accord explicite », souligne-t-elle. De plus, « entre un avocat pro deo pressé et deux avocats qui prennent le temps, il n'y a pas photo! »

Les avocates de Casa legal ont effectivement pris le contre-pied de cette course contre la montre dans laquelle elles étaient précédemment engagées. « L'avocat qui intervient essentiellement dans le cadre de l'aide juridique manque cruellement de temps et de moyens », explique Noémie Segers. Un temps pourtant nécessaire à tisser une relation de confiance avec des personnes vulnérables, les préparer à leur audition au CGRA (Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides), leur expliquer où en est leur dossier, rendre la procédure claire et accessible.

Malgré les difficultés, « on va dans la bonne direction, tant en ce qui concerne l'accompagnement que le sens que l'on donne à notre métier », conclut Mme Hernandez-Dispiaux.

## Rendre la structure viable

Diversifier les activités. « Il est évident qu'une avocate qui ne fait que du pro deo ne peut assurer un tel accompagnement! », explique Clémentine Ebert. Pour y parvenir et, surtout, tenir dans la durée, les avocates de Casa legal sont lucides sur la nécessité de diversifier leurs sources de revenus, au-delà du BAJ (Bureau d'aide juridique) et des subsides qu'elles sont parvenues à obtenir – notamment

par le biais du volet innovation sociale de Bruxelles économie-emploi.

« Nous ne sommes pas cantonnées à de l'aide juridique », souligne à ce propos Margarita Hernandez-Dispiaux. Pour les personnes qui n'entrent pas dans les conditions, des honoraires sont facturés « proportionnellement à leur niveau de revenus et selon une grille de tarifs préétablie en fonction de l'intervention, de telle manière que la personne puisse se projeter ». « La question qui se pose encore, c'est de savoir s'il nous sera nécessaire de prendre des dossiers moins chronophages », commente Clémentine Ebert.

Dans le même ordre d'idées, le quatuor donne d'ores et déjà des formations juridiques à d'autres professions.

Dans le rang des initiatives à tester : des formations pour les bénéficiaires avec l'objectif de leur donner des clés de compréhension et ce faisant, leur permettre de « reprendre la main sur leur vie ». « Nous sommes des couteaux suisses », plaisante Clémentine Ebert. Avocates, juristes, comptables, responsables RH, développeuses web, communicantes... elles endossent une série de costumes différents. Les entrepreneuses s'entourent dès lors de professionnels qui les aident à baliser la gouvernance non hiérarchisée de la structure.

Source : Van Vyve Valentine, Casa Legal, la maison médicale du droit, La Libre Belgique, 08/03/2021

## L'agenda



### Avis aux amateurs de belles mécaniques !

La prochaine édition du Sun Child Rallye se déroulera le **dimanche 26 septembre 2021**.

Les informations et modalités d'inscription seront prochainement publiées sur le site [www.sunchild.be](http://www.sunchild.be)

### Amélioration de notre communication

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous communiquer **vos coordonnées** et **notre adresse mail**. Pour cela, il vous suffit de nous envoyer un mail avec vos coordonnées (nom, prénom) à l'adresse suivante : **info@sunchild.be**. L'adresse communiquée ne sera en aucun cas transmise à des tiers ou utilisée à des fins commerciales.

Nous vous remercions pour votre confiance.

Avec le soutien de la Cocof



[www.sunchild.be](http://www.sunchild.be)

Nous remercions l'équipe de bénévoles et tout particulièrement Monique Maréchal pour leur aide dans la réalisation de cette newsletter.

Chaussée de Louvain 479 - 1030 Bruxelles • [info@sunchild.be](mailto:info@sunchild.be)

Téléphone : 32-2-734 04 01 • Fax : 32-2-735 25 04 • Compte bancaire BE68 2710 2242 6634

Éditeur responsable : Françoise Knott - Coordinatrice Sun Child asbl - Chaussée de Louvain 479 - 1030 Bruxelles • Graphisme : [www.audreyfrancois.be](http://www.audreyfrancois.be)